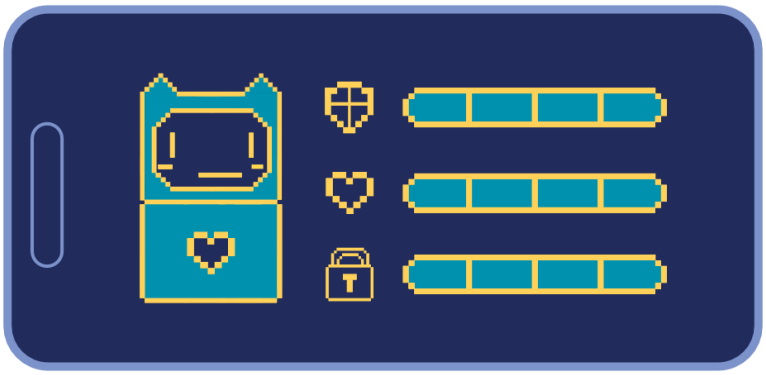
À l'aide! Mon partenaire me harcèle via les jeux en ligne



Les jeux en ligne peuvent être un moyen ludique de passer du temps avec ses proches, se détendre et créer une communauté. Mais il arrive qu'un partenaire ou un ex-partenaire utilise ces jeux pour rester en contact avec vous ou vous harceler.

Si un ex-partenaire ou une personne dont vous essayez de vous éloigner vous envoie des messages dans un jeu, répand des rumeurs, se joint à vos parties ou utilise les jeux pour vous surveiller ou vous menacer, ce n'est pas

acceptable. **Vous méritez de pouvoir jouer, d'échanger et de vous sentir en sécurité sur Internet.**

Signes indiquant que votre partenaire pourrait recourir à des manœuvres pour vous harceler ou vous contrôler

- Ne cesse de rejoindre vos parties ou d'utiliser d'autres comptes pour vous contacter.
- Utilise le chat du jeu ou les canaux vocaux pour envoyer des messages malveillants ou menaçants.
- Vous pousse à lui communiquer votre emploi du temps de jeu, votre localisation ou le nom de vos partenaires de jeu.
- Essaie de monter les autres joueurs contre vous ou de divulguer des informations personnelles vous concernant.
- Créé un sentiment d'insécurité ou vous donne l'impression que vous ne pouvez plus profiter pleinement du jeu.

Mesures que vous pouvez prendre

1. Modifier votre nom d'utilisateur ou créer un nouveau compte

Choisissez un pseudonyme qui ne contienne ni votre vrai nom, ni votre surnom, ni quoi que ce soit que votre ex-partenaire pourrait reconnaitre. Si possible, créez également une nouvelle photo de profil ou un nouvel avatar.

2. Bloquer et signaler le joueur

La plupart des jeux vous permettent de bloquer des joueurs afin qu'ils ne puissent plus vous envoyer de messages ni vous rejoindre. Si vous êtes la cible de harcèlement, utilisez l'option Signaler: cela aidera la plateforme à prendre des mesures.

3. Modifier les paramètres de confidentialité

Recherchez les paramètres qui:

- Masquent votre statut «en ligne» ou votre activité de jeu.
- Limitent le nombre de personnes pouvant consulter votre liste d'amis ou vous envoyer des messages.
- Empêchent les joueurs inconnus de rejoindre vos parties.

4. Protégez vos données

- Ne communiquez pas votre vrai nom, vos photos ou vos informations personnelles dans les discussions ou sur votre profil.
- Faites preuve de prudence lorsque vous associez votre compte de jeu à vos comptes sur les réseaux sociaux.
- Utilisez une adresse courriel différente et des mots de passe forts et uniques pour vos comptes de jeux.

5. Enregistrer les preuves

Si votre partenaire vous menace ou vous harcèle:

- Faites des captures d'écran ou des enregistrements vidéo de l'écran des messages ou des discussions. Certaines consoles de jeux vous permettent de réaliser des captures d'écran ou d'enregistrer des vidéos de ce qui se passe à l'écran.
- Si possible, enregistrez les noms d'utilisateur et les horodatages.
- Conservez ces éléments de preuve dans un endroit sûr ou confiez-les à une personne de confiance.

Cela peut vous aider si vous décidez de signaler ce harcèlement à la plateforme, à une intervenante ou à la police.

6. Parlez-en à une personne de confiance

Vous n'avez pas à faire face à cette situation sans aide.

- Parlez-en à une amie, une conseillère d'orientation ou à un adulte de confiance.
- Si vous avez une intervenante jeunesse, informez-la de la situation.
- Vous pouvez également contacter Jeunesse, J'écoute (au 1-800-668-6868 ou en envoyant le mot CONNECT par SMS au 686868) pour bénéficier d'un soutien gratuit et confidentiel.

Le harcèlement, la traque ou les menaces dans le cadre d'un jeu vidéo ne sont jamais votre faute. Vous méritez de jouer, d'échanger et de profiter de votre temps en ligne sans crainte.

La violence fondée sur le genre facilitée par la technologie (VFGFT) s'inscrit dans un continuum qui peut se manifester aussi bien en ligne qu'en personne. Si vous ou quelqu'un que vous connaissez êtes la cible de VFGFT, sachez qu'il existe de l'aide. Vous pouvez parler à un adulte de confiance, contacter Jeunesse, J'écoute afin d'élaborer un plan de sécurité, ou consulter hebergementfemmes.ca pour trouver une maison d'hébergement près de chez vous afin d'explorer vos options et d'élaborer un plan de sécurité. Il n'est pas nécessaire de séjourner dans une maison d'hébergement pour bénéficier de services et d'un soutien gratuits et confidentiels.